

COMMUNIQUE

Risque de transmission du SARS-CoV-2 en médecine bucco-dentaire

CORONAVIRUS

Situation au 9 mars 2020

Devant l'inquiétude justifiée des chirurgiens-dentistes et de leurs personnels au fauteuil face au risque de transmission du SARS-CoV-2, une mise au point s'impose.

Par saisine de la DGS, la SF2H / SPILF (1) a rendu un avis en date du 4 mars 2020 :

<https://www.sf2h.net/avis-masque-sf2h-spilf-du-4-mars-2020>

<https://www.sf2h.net/wp-content/uploads/2020/02/Avis-Masque-SF2H-SPILF-04.03.2020.pdf>

Cet avis a suscité plus d'interrogations que de certitudes auprès de la profession. Nous sommes donc revenus immédiatement auprès de la mission nationale PRIMO (2) et de la SF2H pour plus de précisions.

Il vient de nous être répondu que la réflexion entre SPILF et SF2H s'appuie encore aujourd'hui sur un avis de 2009 :

https://sf2h.net/wp-content/uploads/2009/10/SF2H-SPILF-SRLF_preconisations-grippeAH1N1-V05102009.pdf

lequel avait été posé pour les virus grippaux pdm2019A (H1N1) essentiellement et ne portait aucune indication pour les soins en chirurgie dentaire.

Cet avis est en cours d'actualisation et la nature du risque de transmission du SARS-CoV-2 au décours de soins en chirurgie-dentaire est en cours d'investigation.

Un nouvel avis devrait donc tomber dans les prochains jours et nous vous tiendrons immédiatement informés.

Vous devriez ainsi pouvoir valablement vous positionner quant au port des masques chirurgicaux ou des APR FFP2 et en tirer les conséquences sur la sécurité de votre exercice, pour vous-même et votre personnel.

Merci pour votre attention.

Bien cordialement.

Dr Serge Deschaux

Membre du Comité de suivi du Propias

Membre du Comité scientifique de la Mission nationale PRIMO

(1) Société française d'hygiène hospitalière / Société de pathologie infectieuse de langue française

(2) Mission nationale PRIMO (Surveillance et prévention de la résistance aux antibiotiques et des infections associées aux soins en soins de ville et en secteur médico-social)